



Orléans prépare l'habitat de demain

Grâce au soutien apporté par l'Etat et la Ville, la **résidentialisation et la sécurisation** des immeubles de l'OPAC d'Orléans vont être systématisées pour **améliorer le cadre de vie**, notamment sur le quartier Gare, au pont Banner, dans le quartier Madeleine...

Les nouvelles constructions devront progressivement s'aligner sur une **norme environnementale**. Des **parcs vélos sécurisés** seront encouragés dans les nouvelles constructions.

Le **tri sélectif des ordures ménagères** sera favorisé, notamment en **centre ville**, en multipliant les points d'apport volontaire. De nouveaux **composteurs** seront mis à disposition de ceux qui le souhaitent.

Le **diagnostic thermique** (étude sur l'isolation thermique et la perte de chaleur) sera réalisé sur l'ensemble de la ville et ses résultats seront communiqués à tous ceux qui en feront la demande.

Le moment venu, nous veillerons à ce que le **chauffage urbain** n'utilise que des **énergies renouvelables**. Nous saisissons notamment l'opportunité de la filière bois ou de la géothermie.

Les dépenses énergétiques de la ville feront l'objet d'un **plan carbone**. Un plan « énergie 2030 » devra être mis en œuvre pour que la ville et ses habitants tendent en 20 ans vers une **autosuffisance** énergétique.



Guy TORREILLES
56 ans,
Consultant



Chantal CHAPOVALOFF
59 ans, Chef de publicité,
Vice présidente d'une
association culturelle